



La Réunion-Mayotte

Indice des prix à la consommation des ménages

Les prix sont stables en octobre 2019

En octobre 2019, les prix à la consommation sont stables à La Réunion. La baisse des prix des produits manufacturés (soldes) se poursuit et s'accompagne dans une moindre mesure de la diminution des tarifs d'assurances et des prix des légumes frais. Ces baisses sont totalement compensées par la hausse des tarifs aériens (début de la haute saison), des produits pétroliers et de certaines prestations touristiques. Sur un an, l'inflation est de 0,3 % à La Réunion et de 0,8 % en France hors Mayotte.

Jannick Rivière, Insee

Les prix à la consommation des ménages sont stables (0,0 %) en octobre à La Réunion. La baisse des prix des produits manufacturés se poursuit et s'accompagne d'une légère baisse des prix dans l'alimentaire. À l'inverse, les prix des services, en particulier de l'aérien et de l'énergie, repartent à la hausse.

Sur un an, les prix augmentent de 0,3 % à La Réunion et de 0,8 % en France, hors Mayotte (*figure 1*).

Les prix **des produits manufacturés** poursuivent leur recul en octobre (- 0,9 % en octobre et en septembre - *figures 2 et 3*). Les soldes se finissant cette année plus tard en octobre qu'en 2018, les prix dans l'habillement et chaussures ont continué leur baisse ce mois-ci (- 2,5 %). Les prix des autres produits manufacturés poursuivent leur recul également (- 0,6 %) : la baisse des prix des fournitures pour les travaux d'entretien et de réparation de la maison s'ajoutent notamment à celle des gros appareils électroménagers.

Sur un an, les prix des produits manufacturés baissent de 1,0 % à La Réunion et de 0,5 % en France.

Les prix des **services** repartent à la hausse en octobre : + 0,3 % après - 0,5 % en septembre. En particulier, les prix des services de transports augmentent de 8,3 %, tirés par la hausse des tarifs aériens. Octobre marque le début de la haute saison. La hausse est plus forte qu'en 2018. Hors tarifs aériens, les prix des services reculent de 0,1 %. Les prix des services de santé, les tarifs d'assurance sont en net recul. À l'inverse, les prix des locations de véhicules et des forfaits touristiques augmentent fortement en cette haute saison.

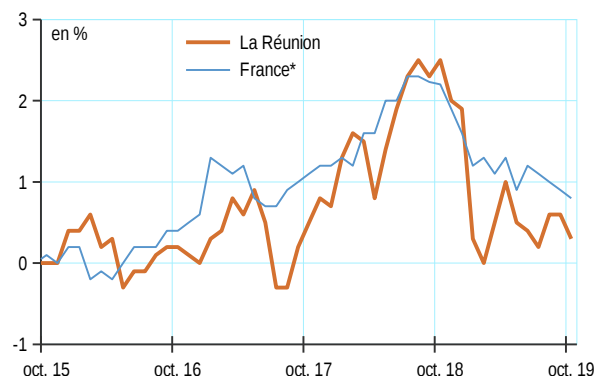
Sur un an, les prix des services augmentent de 1,0 % à La Réunion et de 1,2 % en France.

Les tarifs de **l'énergie** bondissent à nouveau en octobre : + 1,1 % (- 0,8 % en septembre et + 1,7 % en août). La hausse des prix des carburants alimente cette augmentation : + 1,8 % pour le gazole et + 1,4 % pour le supercarburant. Le prix de la bouteille de gaz augmente de 0,1 % après la hausse 0,7 % en septembre et deux mois de forte baisse. Les tarifs de l'électricité sont quant à eux stables.

Sur un an, les prix de l'énergie reculent plus fortement à La Réunion qu'en France, respectivement - 3,8 % et - 1,6 %.

1 Les prix augmentent de 0,3 % sur un an à La Réunion

Évolution en glissement annuel de l'indice des prix



*hors Mayotte. Lecture : en octobre 2019, à La Réunion, les prix augmentent de 0,3 % par rapport à octobre 2018.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

2 En octobre 2019, les prix sont stables à La Réunion

Indices des prix à la consommation des ménages et leurs évolutions

Regroupements	Pondération	La Réunion					France*		
		Indice pour le mois de :			Variation au cours :		Indice pour le mois de :		Variation au cours :
		Octobre 2018	Septembre 2019	Octobre 2019	du dernier mois	des 12 derniers mois	Octobre 2019	du dernier mois	des 12 derniers mois
base 100 année 2015			en %		base 100 (2015)		en %		
ENSEMBLE	10 000	102,4	102,8	102,7	0,0	0,3	104,46	0,0	0,8
ALIMENTATION	1 640	103,2	105,2	105,0	-0,2	1,7	106,15	- 0,4	1,8
Produits frais	121	105,6	120,2	116,2	- 3,4	10	115,64	- 3,2	-0,1
Alimentation hors produits frais	1 519	103,4	104,4	104,5	0,1	1,1	104,61	0,1	2,1
TABAC	167	122,0	129,1	129,1	0,0	5,8	130,28	0,0	8,8
PRODUITS MANUFACTURÉS	2 829	98,4	98,3	97,5	- 0,9	- 1,0	98,82	0,3	- 0,5
Habillement et chaussures	514	96,0	97,3	95,0	- 2,5	- 1,1	104,24	1,4	0,2
Produits de santé	358	94,6	93,6	93,6	- 0,1	- 1,1	89,75	- 0,1	- 3,0
Autres produits manufacturés ¹	1 957	99,6	99,3	98,7	- 0,6	- 0,9	99,85	0,1	- 0,1
ÉNERGIE	638	114,1	108,6	109,7	1,1	- 3,8	115,52	0,0	- 1,6
<i>dont produits pétroliers</i>	461	115,6	105,7	107,3	1,5	- 7,1	120,56	0,6	- 4,5
SERVICES	4 726	102,5	103,1	103,5	0,3	1,0	104,33	- 0,1	1,2
Loyers, eau et ordures ménagères	902	102,3	103,4	103,3	0,0	1,0	101,62	0,1	0,7
Services de santé	696	101,4	101,4	101,1	- 0,3	- 0,3	102,33	0,2	- 0,2
Services de transports	255	96,5	91,7	99,4	8,3	3,0	101,96	3,0	1,6
Services de communication	372	92,8	92,8	92,8	0,0	0,0	96,95	0	0,9
Autres services ²	2 234	105,0	106,4	106,5	0,0	1,4	106,29	- 0,4	1,6
Ensemble hors Énergie	9 362	101,7	102,4	102,3	- 0,1	0,6	103,56	0,0	1,0
Ensemble hors Tabac	9 833	102,1	102,3	102,3	- 0,1	0,2	103,99	0,0	0,6

¹ Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison ; achats de véhicules.

² Services à la personne ; services financiers, assurances et services juridiques ; loisirs et culture ; hôtellerie, cafés et restauration ; services liés à l'utilisation de véhicules personnels ; éducation.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.* hors Mayotte

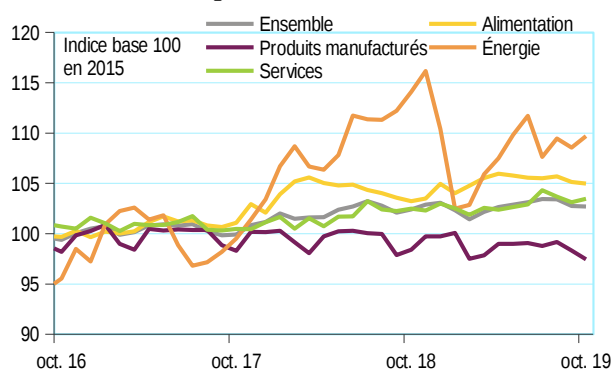
Le recul des prix de l'alimentation ralentit en octobre : - 0,2 % après - 0,5 % en septembre. Néanmoins, le recul des prix des produits frais s'accélère tirés par ceux des légumes frais. Le prix des boissons alcoolisées, du riz, des pâtisseries, des produits de boulangerie et de la viande augmentent alors que ceux du fromage, des yaourts et des confiseries baissent.

Sur un an, les prix dans l'alimentaire augmentent de 1,7 % à La Réunion et de 1,8 % en France.

Les prix du tabac restent stables depuis juin. Sur un an, la hausse atteint 5,8 % à La Réunion et 8,8 % en France. ■

3 Les prix des produits manufacturés reculent à nouveau de 0,9 % en octobre 2019

Évolution des indices des grandes fonctions de consommation



Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

Insee La Réunion- Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275- 4334 (version imprimée)
ISSN : 2272- 7760 (version en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Rivière J., « [1,8 % d'inflation à La Réunion en 2018](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 149, février 2019 ;
- « [Pour comprendre... Le pouvoir d'achat et l'indice des prix](#) », *Insee en Bref*, mai 2014 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](#)
- Prochaine publication : le 18 décembre 2019.

Définition

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante.

La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers.

Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthode

L'indice des prix est mesuré en base 100 par rapport à 2015. Une valeur de 101 signifie ainsi que les prix ont augmenté de 1 % pour la catégorie concernée entre 2015 et la date de référence.

L'évolution des indices des prix à la consommation est présentée en variation mensuelle (pourcentage d'évolution des indices du mois par rapport au mois précédent) et en glissement annuel. Celui-ci correspond à la variation au cours des douze derniers mois, qui est calculée en rapportant l'indice du mois à celui du même mois l'année précédente. Ainsi par exemple, l'indice du mois d'octobre 2019 est rapporté à celui d'octobre 2018.

